LEERS

CAMPAGNE DU MAROC. — M. Fernand Trisolt vient de recevoir de M. le Ministre de la Guerre, par l'intermédiaire de M. le Maire de Leers, la médaille commémorative de la campagne du Maroc. Comme nous l'avons dit, lors du retour de M. Tricoit, celui-ci fit la campagne du Maroc, pendant seize mois, avec la 20e section de commis et ouvriers d'administration.

LE TROTTOIR AUX PIETONS. — Rencontré roulant sur un trottoir, un vélocipédiste, Henri Jovenaux, 17 ans, demeurant à Leers (Mottelette) a été gratifié par les gendarmes de Wattrelos d'un procès-verbal de contravention.

L'ORAGE. — Un orage excessivement violent a éclaté vendredi soir, vers cinq heures. Une pluie diluvienne accompagnée d'énormes grêlons, est tombée pendant vingt minutes et l'eau était tellement abondante que quantité de maisons ont été inondées. Chez M. Rapaille, ruelle des Vicaires, la nochère étant bouchée, l'eau se répandit dans le grenier, ce qui amena la chute du plafond. Les habitants, heureusement, en furent quittes pour la peur.

Pendant que la pluie faisait rage, le vent soufflait en tempête et commettait de multiples dégâts, notamment à la ferme Durieu, au Vert-Bois, où quatre arbres fruitiers ont été brisés, et dans la pâture Delcour, à la Place, où la perche de la société « la Concorde » a été renversée, ainsi que le hangar-buvette de la société.

WILLEMS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Willems s'est réuni jeudi, à huit heures du soir, en session extraordinaire, sous la présidence de M. le docteur Lemotte.

Les portions ménagères. — Après lecture et approbation du Conseil municipal, on aborde les questions à l'ordre du jour de la séance.

Vient d'abord celle de la distribution des portions ménagères.

Trois inscriptions au registre des aspirants ont été faites d'office par le Conseil.

Deux portions ménagères actuellement vacantes seront mises à la disposition des premiers aspirants à tour de rôle. Une autre portion vacante par suite de décès est attribuée de droit au premier aspirant.

Le Conseil des prud'hommes. — Un crédit de 25 francs est voté pour le Conseil des prud'hommes.

Service des pompes funèbres. — A la majorité des membres présents, le Conseil municipal décide de demander la résiliation du contrat passé pour deux années avec l'entrepreneur de corbillards.

Revision des taux d'assistance. — Le Conseil municipal a émis un vœu afin que le taux d'assistance soit relevé de 12 à 15 francs.

Service d'inspection des viandes. — Les bouchers de la commune ont demandé à plusieurs reprises que la commune de Willems prenne à sa charge les frais d'inspection des viandes. Comme ils avaient dit que la plupart des communes prennent ces frais à leur charge, M. le Maire de Willems s'est renseigné auprès des administrations municipales de Flers, Mouvaux, Croix, Lys, Leers, Wattrelos. Sur ces six communes, une seule, Lys, prend les frais d'inspection à sa charge. Le Conseil municipal de Willems décide de laisser comme par le passé ces frais à la charge des bouchers.

Toutefois si ceux-ci ne trouvent plus la répartition des frais équitable, le Conseil leur laisse le soin de s'arranger entre eux et de reviser cette répartition des frais d'inspection.

Entretien de l'ancien cimetière. — Un crédit de 80 francs prévu au budget pour l'entretien de l'ancien cimetière est maintenu. Le gardien chargé de pourvoir à l'entretien de cette propriété communale continuera à recevoir son traitement.

Achat d'un drapeau. — On décide de voter les crédits nécessaires à l'achat d'un drapeau pour la Mairie.

Réfection des tranchées du gaz. — Le Conseil municipal informe la Compagnie concessionnaire de l'exploitation du gaz dans la commune que les tranchées du gaz, dans les parties pavées, laissent un peu à désirer et demande à M. le Maire de vouloir bien en aviser la Compagnie dans le plus bref délai possible, de façon que les travaux de réfection, qui sont nécessaires, soient au moins terminés pour la kermesse qui a lieu le 15 juin.

Les débits de boissons. — On donne lecture au Conseil d'une lettre préfectorale se rapportant aux distances à faire observer en cas de construction de débits de boissons à proximité des édifices du culte, du cimetière, des écoles communales, etc.

Le Conseil municipal fixe cette distance à 50 m. et prie M. le Maire de bien vouloir prendre un arrêté à ce sujet.

Allocation journalière. — Une demande d'allocation faite par un réserviste a été rejetée, l'intéressé n'ayant pas déposé sa carte postale-avis à la Mairie, en temps voulu.

Le Conseil se réunit ensuite à huis clos pour l'étude de question intéressant l'assistance publique.

La séance est levée à onze heures.

CYSOING
BOUVINES

Un Pèlerinage de Collégiens à Bouvines

La jeunesse française est amoureuse de gloire. Cette gloire elle la trouve dans l'histoire de notre pays, qui plus qu'une autre, est féconde en faits prodigieux.

Pour puiser aux sources mêmes de notre race l'énergie dont il est indispensable que tous les enfants d'une même patrie soient animés, pour rendre celle-ci invulnérable et pour rendre un hommage mérité aux valeureux soldats qui sont tombés dans la plaine de Bouvines, les élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires, de Roubaix, avaient décidé de s'y rendre en pèlerinage. Ils étaient une cinquantaine, ceux qui s'y sont allés, jeudi, sous la conduite de plusieurs professeurs.

Sur cette terre, où il y a sept cents ans nos pères luttèrent héroïquement — un contre trois — pour sauver l'indépendance du pays, il fut fait de maîtresse façon, aux pèlerins, par un professeur érudit, l'historique de la bataille fameuse.

Le conteur expliqua d'abord à son jeune auditoire, les raisons purement religieuses. Puis il vint à parler de la situation des différentes armées la veille de la bataille.

Plusieurs des collégiens ouvrent des cartes et ils y suivent le mouvement des combattants. Mais, voici le choc fatal, la bataille commence.

Nous ne reviendrons pas sur ces faits que nous avons rappelés dernièrement ; qu'il nous suffise de dire que le conférencier, qui improvisa la causerie champêtre, fut au-dessus de tout éloge.

La bataille de Bouvines fut narrée dans ses mille détails et ce fut pour les auditeurs un véritable regret lorsque le récit en fut terminé.

Les jeunes gens furent ensuite menés dans la magnifique église qui s'élève au haut de la plaine auguste.

Les vitraux de cet édifice, qui représentent les divers épisodes du combat, servirent d'illustration au récit que chacun avait écouté avec une religieuse attention et qui était resté graver dans toutes les mémoires.

Puis les pèlerins se rendirent à la fontaine Saint-Pierre, fontaine historique, elle aussi, et dont l'eau bienfaisante abreuva peut être plus d'un des héroïques combattants de Bouvines. — P. B.

WATTRELOS

VACCINATIONS. — La sixième et dernière séance de vaccinations gratuites aura lieu à l'ancienne mairie (salle de l'étage), aujourd'hui samedi 31 mai 1913, de 3 à 4 heures du soir. Sont soumis à la vaccination obligatoire, tous les enfants nés en 1912 et en 1913 et les personnes nées en 1893. L'examen des résultats se fera huit jours après chaque séance.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET AUX INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES. — Nous recevons la communication suivante :

« Le Maire de la commune de Wattrelos a l'honneur de prévenir ses administrés que, par application des dispositions de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905, il a déposé, au secrétariat de la Mairie, la liste d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

» A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de vingt jours, les vieillards, infirmes ou incurables dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, auraient préférence une réclamation à la Mairie ; tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou portées à tort sur la liste. »

— Le même avis s'applique aux personnes résidant hors de la commune qui ont formé des demandes d'admission au bénéfice de l'assistance obligatoire.

LA FRAUDE. — Les douaniers de la rue de Leers ont arrêté un mécanicien, Prosper Mack, âgé de 19 ans, demeurant route de Doullens, 375, à Amiens, qui tentait d'introduire 10.000 allumettes de provenance étrangère, d'une valeur de 100 francs. Il a été déféré à la maison d'arrêt de Lille, vendredi après-midi.

DEUX ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la filature de M. Louis Watine et Cie, une dévideuse, Rosa Mondet, âgée de 30 ans, demeurant rue d'Anstaing, à Roubaix, s'est blessée à l'index gauche avec ses ciseaux. M. le docteur Dupré, qui a examiné l'ouvrière, lui a prescrit douze jours de repos.

— Dans le même établissement, une soigneuse, Mlle Germaine Jollet, âgée de 16 ans, demeurant rue Faidherbe, cour Blat, 1, a eu le bras droit comprimé par les organes de son métier. M. le docteur Maillard a constaté des plaies étendues de toute la face antérieure et postérieure de l'avant-bras et de la main. Un repos de trois semaines lui a été prescrit.

MALLES Sacs, Paniers pour la mer Soyez Père, Fabricant, Lille. 1367

TOURCOING

Prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira mardi prochain, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville, pour l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année. Ci-après la nomenclature d'un certain nombre d'affaires qui, entre autres, seront ou pourront être appelées dans le cours de cette session :

Compte des dépenses imprévues.

—Services municipaux : marchés divers.

Usine à gaz : création d'un poste de sous-directeur ; achat de charbon et affrètement ; marches à passer ; fournitures de pièces métalliques d'entraînement ; prorogation de marches.

Usine d'électricité : emprunt de 1.100.000 francs ; ressources affectées au payement des annuités ; marchés de travaux avec l'Energie Electrique du Nord ; prorogation ; réception définitive des travaux exécutés par l'Energie Electrique du Nord ; assurance du personnel contre les accidents du travail ; indemnité à la veuve du chef électricien décédé accidentellement.

Ecole pratique de garçons : Organisation définitive du cours d'électricité ; création d'un poste de chef d'atelier électricien.

Service des eaux : affaires diverses.

Esplanade : Autorisation de défendre en justice ; réception définitive de travaux et fournitures.

Construction des baraques de la foire pendant trois, six ou neuf années : adjudication ; cahier des charges.

Conseil de prud'hommes : Revision des listes électorales ; désignation d'un électeur ouvrier et d'un électeur patron.

Hospice : Action en justice ; avis.

Sauvegarde des nourrissons : Reconnaissance d'utilité publique ; engagement de la ville ; ressources destinées à y faire face.

Immeuble de la rue du Conditionnement : Assurance contre l'incendie ; acquisition d'une propriété, 6, rue de la Cloche ; règlement d'honoraires ; instance contre la ville ; autorisation de défendre.

Postes et Télégraphes : suppression du courrier de midi les dimanches et jours fériés.

Tramways de Roubaix-Tourcoing : doublement des voies rue de Tournai, à l'angle des rues Nationale et de l'Abattoir : avis sur enquête.

Tir National de Tourcoing : 29e concours fédéral du Blanc-Seau.

Repos hebdomadaire : demande de dérogation ; avis sur enquête.

Compte administratif du maire et du receveur municipal pour 1912.

Budget primitif communal de 1913 : rectifications.

Budget supplémentaire communal.

Bureau de bienfaisance : compte administratif et de gestion pour 1912 ; budget supplémentaire pour 1913.

Hospice : compte administratif du receveur pour 1912 : budget supplémentaire pour 1913 ; legs : avis ; aliénation de terrain ; avis.

Collège de jeunes filles : Internat et Externat ; comptes d'administration et de gestion du receveur municipal pour 1912 ; budget supplémentaire pour 1913.

Service des Eaux : compte budgétaire de l'exercice 1912 ; budget supplémentaire de 1913.

Syndicat de l'Espierre : comptes administratifs de 1912.

Service municipal de désinfection : reorganisation.

Habitations à bon marché : construction avec les capitaux dont dispose la Sauvegarde des Nourrissons.

Statut du personnel des bureaux de la Mairie et des services municipaux ; rectification.

Soutiens de famille : troisième attribution des allocations accordées aux contingents de 1910 ; attribution des allocations aux contingents qui seront incorporés en 1913.

Assistance obligatoire : application de la loi du 14 juillet 1905.

Sapeurs-pompiers : allocation annuelle et renouvelable à la veuve du lieutenant commandant.

Caisse municipale de retraite : liquidation de pension.

Ecole centrale : demande de bourse ; avis.

Vote tendant à la division du canton de Tourcoing Sud en deux parties.

Affaires diverses.

LE CONCOURS FÉDÉRAL DE TIR

La 29e Fête Fédérale de l'Union des Sociétés de tir de la région du Nord se prépare avec la plus grande activité. Le Comité d'organisation se réunit tous les jours et dès maintenant l'on peut être assuré que tout sera prêt pour la date d'ouverture du concours.

Le concours comprend 17 catégories avec chacune leur règlement particulier.

Les demandes de renseignements affluent au Comité d'organisation et tout fait présager le succès le plus complet.

Indépendamment du Grand Concours Fédéral, nous auront en juin deux épreuves organisées par l'autorité militaire. La première aura lieu le 15 juin, pour les délégations de jeunes gens n'ayant pas encore accompli leur service. L'épreuve de ce concours consistera en un tir d'instruction effectué à 200 mètres avec une arme de 8 m/m, modèle réglementaire, tirant la cartouche 1886 M, sur une cible carrée de 2 m. du côté, en seront inscrites trois zones concentriques ayant respectivement 1 m., 0 m. 60 et 0 m. 30 de diamètre. Chaque tireur tirera huit cartouches, dont 2 d'essai dans la position de son choix, sans appuyer son arme.

Le deuxième Concours aura lieu le 22 juin pour les délégations des S. A. G. Ce concours consiste en un tir individuel, d'une durée limitée à une minute, effectué avec le fusil Modèle 1886-M. 93, tirant avec la hausse M 93, la cartouche 1886 M, à la distance de 200 mètres. L'objectif est une cible, silhouette de buste apparaissant une minute et disparaissant en un même point de la tranchée. Les concurrents ayant mis huit balles en cible, seront admis au concours d'honneur à 300 mètres, organisé par le Tir National de Tourcoing, sous la présidence de M. le général Lebas, gouverneur de Lille.

Voilà en perspective, quelques belles journées pour le Stand de Tir dont la réputation s'étend de plus en plus et qui, peu à peu, devient l'un des plus importants de la région.

LA 5e LISTE DE SOUSCRIPTIONS

Voici la cinquième liste de souscriptions recueillies pour le Concours Fédéral :

Administrations municipales de la ville de Tourcoing, 200 fr. ; Carlos Florin, 100 fr. ; Henry Cuallier, 100 fr. ; Rasson-Wattinne, 100 fr. ; Léon Selembien père, un service à café et thé ; Léon Selembien-Bourgois, id. ; Henri Delabousse, un vase argenté ; F. Boulpa-Lemmens, une paire de vases ; E. Fagnentier, une carpette ; Christory fils, 50 fr. ; Irénée Fourré, 50 fr. ; Mme Lisage-Hautrive, 50 fr. ; Alfred Lefrançois, 25 fr. ; Edmond Vandenbossche, une paire de vases ; Emile Lefebvre, une coupe artistique ; Alfred Demeestère, « Le Gladiateur » ; département de l'Oise, une médaille d'argent et une médaille de vermeil ; Paul Florin, un bronze d'art ; M. Cherrier, 10 fr. ; A. Destailleur, un objet d'art ; Louis Reynaud, Yve Rommens-Vanzeveren, Ed. Maréchal, J. Vierlynck, Félix Muller, M. Catrice, 20 francs.

UN PÉNIBLE ACCIDENT A L'ÉPIDÈME

Un enfant de 11 ans noyé dans l'Espierre

En jouant. — Un écolier tombe à l'eau. — Le courant, grossi par l'orage, l'emporte. — Les pompiers au secours. — On retrouve un cadavre deux kilomètres au-delà du lieu de l'accident

Un douloureux événement s'est produit dans la soirée de vendredi, rue de l'Epidème, jetant la consternation parmi la population ouvrière des quartiers des Cinq-Voies, du Moulin-Tonton, de l'Union et du Tilleul, où habite la victime. En jouant, un jeune écolier a glissé dans l'Espierre, le courant sinueux qui conduit les eaux industrielles vers l'Escaut en Belgique, et il y a trouvé la mort.

APRES L'ECOLE

Le jeune Henri Houpline, âgé de onze ans et demi, demeurant avec sa mère, Mme veuve Houpline, rue Châteaubriand, 13, va à l'école libre de la rue des Cinq-Voies. Chaque jour, après la classe, le jeune écolier s'amuse avec ses petits camarades du quartier avant de reprendre le chemin de la maison. Hier soir, vers six heures, le petit Houpline jouait encore à un jeu de balle avec d'autres enfants de son âge. L'un des gamins ayant jeté la balle dans la direction du riez, le jeune Houpline s'élança pour la rattraper. Celle-ci ayant passé au-dessus du pont de briques recouvrant le cours d'eau, l'enfant s'approcha du bord. Malheureusement, son pied glissa sur le gazon humide du talus, de sorte qu'il tomba dans le riez. A la vue du danger que courait l'écolier, ses camarades essayèrent de lui porter secours, mais la pluie torrentielle qui était tombée dans l'après-midi avait grossi considérablement les eaux qui coulaient impétueuses dans leur lit, et le gamin avait été emporté rapidement. A ce moment, les eaux s'élevaient à une hauteur de deux mètres environ.

LES SECOURS

Effrayés, les jeunes gamins se mirent à appeler au secours. Des voisins accoururent aussitôt à leurs appels. Un ouvrier trieur de déchets, M. J.-B. Panekoucke, demeurant rue des Cinq-Voies, 225, descendit tout habillé dans l'eau afin de rechercher le gamin, mais ce fut en vain. Après une heure de recherches, on songea à faire appel aux pompiers. Prévenus à sept heures par le téléphone du peignage de M. Fouan-Leman, ceux-ci se rendirent immédiatement sur les lieux. Ils se mirent en devoir de drainer le fond des eaux noires du courant, mais ils ne furent pas plus heureux dans leurs recherches que les sauveteurs volontaires.

ON RETROUVE UN CADAVRE

Le gamin avait roulé avec les eaux dans le courant. Ce ne fut que vers sept heures et demie que deux voisins de la famille Houpline, M. Charles Debruycker, employé au chemin de fer, demeurant rue du Tilleul, cour Thérin, et M. Jean Duterte, tisserand, rue Châteaubriand, 21, découvrirent le corps du gamin, à l'octroi de la rue Faidherbe, à Wattrelos, derrière l'usine à gaz, soit à deux kilomètres environ du lieu de l'accident. Le gamin se trouvait accroché au barrage établi non loin du pont pour arrêter les déchets qui se trouvent dans les eaux industrielles.

Ceux-ci sortirent l'enfant du cours d'eau et le déposèrent sur l'herbe de la berge. Le petit Houpline respirait encore. Aidé du lieutenant des pompiers, M. Debruyne, les deux ouvriers essayèrent de le ranimer au moyen de la respiration artificielle, mais leurs soins furent inutiles, car l'enfant expirait peu de temps après. Les eaux empoisonnées par les résidus des usines avaient dû provoquer l'asphyxie.

Le cadavre de l'enfant fut alors transporté à la ferme de M. Toulemonde, rue de l'Union où les membres de la famille vinrent le reconnaître.

M. le docteur Aerts, qui avait été mandé aussitôt, n'a pu que constater le décès.

Inutile de dire que cet accident avait mis en émoi tout le quartier, et que les opérations de sauvetage se déroulèrent au milieu d'une foule considérable de curieux.

Sur les lieux, nous avons remarqué MM. Kernevez, commissaire central, et Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement. Ce dernier a ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident. Après avoir entendu les témoins, les magistrats ont fait conduire le corps de l'enfant à la morgue de Wattrelos au moyen de la voiture d'ambulance de l'hôpital civil qu'on avait demandé par téléphone.

Mme Houpline est veuve avec huit enfants, dont deux sont mariés. Son mari est mort il y a sept ans, des suites d'un accident survenu au chemin de fer, où il était employé.

AUX VÉTERANS DE 1870-71. — M. Thaune, consul de Belgique, à Tourcoing, vient d'être avisé par son gouvernement, que la médaille commémorative de la campagne de 1870-71, est accordée à MM. J.-M. Espreur, C.-J. Tricot, et H. Van Torre, à Tourcoing ; Herbeke et C.-A. Jacques, à Halluin.

VENTE RÉCLAME D'OMBRELLES dernière nouveauté depuis 2.50. Mes Peuget, 7 et 9, rue Saint-Jacques, Tourcoing. 54701

UN VIEILLARD SE BLESSE EN TOMBANT, RUE DE ROUBAIX. — Un vieillard, M. Joseph Bondeville, âgé de 63 ans, pensionnaire à l'Hospice Comtesse, à Lille, passait hier matin, vers neuf heures, dans la rue de Roubaix, quand par suite d'une indisposition, il tomba sur la chaussée. Dans cette chute, le vieillard s'est fait une plaie à la tête. M. Roger-Brassart, débitant de tabac, rue de Roubaix, qui avait vu l'accident, alla relever le vieillard et le conduisit chez lui. M. Courtin, pharmacien, lui a donné ses soins. M. Bondeville a ensuite pu regagner son domicile en compagnie de l'agent Thuillier.

JAMAIS VOUS N'AUREZ DE REGRETS si toujours vous faites vos achats à la Promagerie 77, rue de Tournai. Beurre de table superfin 1.50 et 1.45 la livre ; salé 1.35. Même maison beurre garanti un an de conserve à 2.00 le kilo. Hâtez-vous. Télén. 18.31. 54721d

LE CHIEN ÉTAIT ENRAGÉ. — Nous avons dit hier, qu'une ménagère, Mme Coralie Leconte, rue Franklin, 24, avait été mordue par un chien suspect. L'animal, qui a été abattu par l'agent Scamps, a été soumis à l'examen de M. Tétart, vétérinaire. Celui-ci a constaté les symptômes de l'hydrophobie. En conséquence, Mme Leconte a été invitée à suivre le traitement antirabique à l'Institut Pasteur de Lille.

E. WERNER, Joaillier-Orfèvre, LILLE, 24, rue Nationale, 24, LILLE. 1521

Pas de publicité du tout est un peu plus mal que de la publicité dans des journaux sans tirage, mais pas beaucoup plus mal.

SUCRE ABEILLE le plus sucré

LILLE

La Loi contre les Congrégations

Perquisitions rue de la Barre

On a de nouveau perquisitionné, à Lille, mais ces perquisitions n'étaient pas motivées par la campagne menée actuellement contre les projets de loi militaires ; elles visaient deux frères des écoles chrétiennes qui habitent actuellement rue de la Barre. La présence de l'un d'eux, à Lille, avait d'ailleurs été dénoncée par un journal anticlérical, qui s'était contenté de le désigner par sa seule initiale et paraît avoir une peur redoutable d'écrire son nom en entier. C'est bien, du reste, le droit de ce religieux d'habiter Lille puisqu'il est citoyen français, jouissant de ses droits civils et politiques. Quant à l'autre, il est secrétaire de l'Association des Anciens Elèves des Frères, employé rétribué par cette association et chargé de trouver des emplois pour ses anciens élèves.

L'autorité administrative à laquelle des gardiens vigilants avaient signalé comme un danger redoutable la présence de ces deux personnes, s'est décidée à « marcher » et a ordonné des perquisitions qui ont eu lieu vendredi matin. On visait une infraction à l'article 16 de la loi du 1er juin 1901. C'est M. Lefebvre, commissaire au délégations judiciaire qui fut chargé d'opérer ces perquisitions. Le juge d'instruction est M. Gobert. Il paraît que la mission opérée par le commissaire n'a pas été concluante.

Une délicate affaire à Wambrechies

Arrestation d'un industriel
Une plainte de cent soixante cultivateurs
Les victimes perdraient 200.000 fr.

On s'entretient beaucoup dans la région, et particulièrement dans le monde agricole, d'une grave affaire d'escroquerie, dont auraient été victimes un certain nombre de cultivateurs de Bondues, Marquette, Linselles, Marcq-en-Barœul, Wambrechies et même d'Arleux.

Il s'agit, paraît-il, de faux et abus de blanc-seing.

Le nombre des faux s'élèverait à 160 et représente une somme de près de 200.000 fr.

A la suite d'une réunion tenue à Bondues, un groupe de cultivateurs a adressé au Parquet, une plainte collective « contre tous auteurs ou complices du crime ou du délit dont ils ont été victimes ». Ils ont, en outre, chargé de leurs intérêts, Me Decroix, avocat à Lille.

M. Dalelé chargé de l'instruction de cette plainte, a pris une mesure immédiate : il a fait procéder à une arrestation.

Voici les faits :

La société anonyme « Distillerie agricole de Wambrechies » qui reçoit les betteraves de 160 cultivateurs de notre région, devait, comme cela se conçoit, payer ces fournisseurs dont elle obtient un reçu. Or, au mois de février, au lieu de demander ce reçu, M. Dal-Wilmo, administrateur-gérant, fit signer une feuille en blanc à chacun des cultivateurs. « Nous avons beaucoup d'affaires en route pour l'instant, leur déclara-t-on, nous n'avons pas eu le temps d'établir de reçus. Mais vous avez confiance en nous ; nous sommes d'honnêtes gens. Signez. »

Ils signèrent sur ces feuilles en blanc. Or, au dos de ces feuilles, le gérant établit un billet à ordre, et au-dessus de la signature, il mit un endossement. De sorte que, par cette opération, le cultivateur devenait responsable du montant de la traite, si le souscripteur de cette traite qui, en l'espèce, était le président du Conseil d'administration de la Distillerie, ne la payait pas.

Que se produisit-il ? A l'échéance, le bénéficiaire, M. Watteau, marchand de charbon à Lille, rue Jean-Sans-Peur, présenta les traites à l'encaissement. Comme elles ne furent point payées par le président du Conseil d'administration de la Société anonyme de la Distillerie agricole de Wambrechies, M. Watteau se retourna contre les cultivateurs dont on avait fait des endosseurs. Les infortunés cultivateurs refusèrent de payer quoi que ce fût, et furent assignés devant le Tribunal de Commerce.

A leur tour, ils déposèrent une plainte entre les mains du Procureur de la République, pour abus de blanc-seing. Cette plainte vient d'aboutir à l'arrestation de M. Georges Dal-Wilmo.

Convois Funèbres

Monsieur François-Joseph HUVENNE, Ancien Entrepreneur, veuf de dame Nathalie DE GANDT décédé à Roubaix, le 28 mai 1913, dans sa 81me année, administré des Sacrements. Messe de Convoi, le **Samedi 31 courant, à 9 heures ; Convoi et Service Solennels, le Lundi 2 juin, à 9 heures et demie,** église **Notre-Dame.** Veille, le **même jour, à 5 h. 1/2. Assemblée, rue du Fontenoy, 84.** 54654

Messes et Obits

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Antoine de Padoue le lundi 2 juin 1913, à 8 h. 1/2, pour le repos de l'âme de M. Auguste-Martin PLATEAUX-CATEAU décédé à Roubaix, le 2 mai 1913, à l'âge de 67 ans, administré des Sacrements. 81397d

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

La fête du Sacré-Cœur

La fête du Sacré-Cœur a été célébrée très solennellement, hier, dans toutes les paroisses de la ville. Les catholiques ont aussi tenu à manifester publiquement leur dévotion envers le Sacré-Cœur et beaucoup de maisons étaient pavoisées aux couleurs nationales.

— **A Saint-Martin.** — La cérémonie, vendredi soir, a été particulièrement imposante. La société « Palestrina » prêtait son concours et la beauté et le sens profondément religieux des chants qu'elle a exécutés, a produit une excellente impression.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Villain. Il a parlé avec une foi profonde du Sacré-Cœur de Jésus et de son amour pour les hommes. La cérémonie s'est terminée par une importante procession, à laquelle plus de deux cents hommes ont pris part.

— **St-Martin.** — Dimanche 1er juin, troisième dimanche après la Pentecôte, solennité de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, la première messe à 5 h. 1/4 ; à 8 heures, exposition du St-Sacrement ; à 8 heures, messe de communion pour les filles ; à 10 heures, messe solennelle ; la dernière messe à midi. Le soir, à 3 heures, vêpres solennelles et bénédiction du St-Sacrement.

— **Notre-Dame.** — Dimanche 1er juin, à la messe de 7 heures, communion des jeunes gens du Patronnage Saint-Michel. Le St-Sacrement sera exposé toute la journée jusqu'aux vêpres de 4 heures.

— **Ste-Elisabeth.** — Dimanche 1er juin, vicaire de semaine, M. l'abbé Bouquet.

— **Sacré-Cœur.** — Dimanche 1er juin, communion générale des jeunes filles de la paroisse. A la grand'messe, solennité de la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Après la grand'messe, deuxième procession solennelle du Saint-Sacrement dans l'église et réunion des zélatrices de l'Œuvre de réparation et de prières du premier vendredi du mois. A 6 heures du soir, salut solennel pour l'ouverture du mois du Sacré-Cœur.

— *St-Sépulcre.* — Dimanche 1er juin, vicaire de semaine, M. l'abbé Guinebaud, rue Newcommen, 22. Communion générale des jeunes filles de la Réunion dominicale Sainte-Claire ; à 8 heures, communion générale des garçons qui ont fait leur communion solennelle cette année. A la grand'messe, solennité de la fête du Sacré-Cœur. A l'issue de la grand'messe, procession en l'honneur du St-Sacrement. Aux vêpres, procession du Rosaire.

— **St-Jean-Baptiste.** — Dimanche 1er juin, à 8 heures, communion générale des jeunes filles qui ont fait leur communion solennelle avant 1911.

— **St-François-d'Assise.** — Dimanche 1er juin, à la messe de 7 heures, communion générale des jeunes filles du catéchisme de persévérance. A 10 heures, grand'messe, suivie de la procession du St-Sacrement.

— **St-Michel.** — Dimanche 1er juin, à la messe de 7 h. 1/2, communion du mois des jeunes filles de la Maison Ste-Clotilde, de l'Association du troisième dimanche.

TOURCOING

— **Paroisse de N.-D. de Consolation.** — Dimanche prochain, pendant la grand'messe chantée à 9 h. 1/2, aura lieu la bénédiction d'une statue magnifique de Jeanne d'Arc et après la messe une procession. Une chorale de renom prêtera son concours.

— **Patronage St-Christophe.** — Les Petits Gas de Saint-Christophe, la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc », tous les membres du patronage du jeudi et ceux du dimanche, assisteront en groupe, dimanche prochain, à la procession, à Neuville-en-Ferrain. La réunion aura lieu dans la cour du Patronage à 2 h. 1/4. Présence obligatoire pour tous.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. Miquet, curé de Romeries, est nommé vice-doyen du décanat de Solesmes. — M. Montaigne, vicaire à Anicbe, est nommé curé de Bournes.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort, à Amiens, de M. l'abbé Jules Goeman, ancien curé de Frettin.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 30 mai 1913

Présidence de M. GODART, vice-président

FRAUDEURS RÉVOLTÉES. — Le 27 mai, au pavé des Ballons, à Wattrelos, passerent Berthe Desnoulet, 26 ans, soigneuse, rue Rollin, 20, à Roubaix, et Appoline Desnoulet, 23 ans, soigneuse, rue Bayard, 26. Elles portaient sur elles 6 kil. de café vert, 500 gr. de café torréfié et 500 gr. de noix muscades. Quand les douaniers Petit et Ducourant voulurent les visiter, elles opposèrent la plus vive résistance, ameutant les voisins, mordant les préposés qui durent les emmener en voiture.

Quatre mois de prison à chacune d'elles pour fraude en réunion car une troisième intéressée a réussi à prendre la fuite. A chacune aussi 500 fr. pour opposition à l'exercice des fonctions des douaniers et solidairement une autre amende de 500 fr. pour les marchandises fraudées.

AUTRES FRAUDES. — Pour fraude de 5 kil. de tabac, de 8 kil. de café vert et de 5 k. 400 d'allumettes — 24.300 — le 27 mai, au sentier du Pont-Royal, à Leers, Louis Baille, 46 ans, peigneur à Roubaix, est condamné à 2 mois et 500 fr.

— Trois ouvriers agricoles belges venant par Tourcoing-Gare furent trouvés porteurs, le 27 mai : Florent Vancauter, 25 ans, de 1 kil. 400 de tabac, de 20 cigares et de 50 allumettes ; Anne Demunster, 31 ans, de 640 gr. de tabac à fumer et de 500 gr. de tabac à mâcher ; Rémi Brackmann, 33 ans, de 1 kil. 100 de tabac haché, de 1 k. 600 de tabac à mâcher ; de 10 cigares et de 100 allumettes. Chacun d'eux est condamné à 3 jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 1 kil. de café, le 29 mai, au pavé Ducoulombier, à Leers, Henriette Froment, 40 ans, ménagère à Roubaix, est condamnée à 3 jours et 500 francs.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour infraction à expulsion, le 11 mai, à Roubaix, Henri Huvaere, 47 ans, est condamné à 3 mois de prison.

— Le 22 mars, à l'octroi de Roubaix, sous les apparences d'un ouvrier tapissier, Alfred Renard passait et n'avait rien à déclarer. Le préposé Monnier eut cependant la curiosité d'ouvrir la boîte à outils et au lieu d'outils il y trouva un superbe lièvre et qui avait été pris au collet encore puisqu'il ne portait pas de blessure. Délit de chasse qui vaut à Renard 100 francs d'amende par défaut.

— Mécontant des débitants du cabaret Villers, rue de Lille, à Halluin, Romain Pareit, pour manifester sa réprobation ne trouva rien de mieux que de lancer sa chope dans les carreaux. — 40 jours par défaut.

— Le 17 mars, au passage à niveau du Sapin-Vert, à Wattrelos, passait en titubant plus que de raison Camille Declercq, peigneur à Mouscron qui, le vélo à la main, cherchait querelle à tout venant. C'est ainsi qu'il s'adressa en le bousculant à Joseph Manquette, 35 ans. Celui-ci lui répondit par une correction qui lui vaut 16 fr. d'amende avec sursis.

Nouvelles Militaires

NOUVELLES GARNISONS POUR L'INFANTERIE COLONIALE. — En vue de favoriser le bon recrutement de l'armée coloniale, le ministre de la Guerre a décidé de placer des régiments d'infanterie coloniale dans les places de Marseille, Lyon et Bordeaux.

Le cantonnement des troupes comprendra donc la répartition suivante : 1er Cherbourg, 2e Brest, 3e Lorient, 4e Toulon, 5e Lyon, 6e Lyon, 7e Bordeaux, 8e Toulon, 21e Paris, 22e Marseille, 23e Paris, 24e Perpignan et Cette.

Les mouvements sur Marseille et Bordeaux auront lieu après les manœuvres d'automne ; celui sur Lyon n'est pas encore déterminé.

Communications

ROUBAIX. — **Choral Nadaud.** — Ce soir, 31 mai, vacances pour tous les chanteurs. — Samedi prochain, 7 juin, reprise des chœurs par M. Duysburgh, pour le concert du 15 juin.

— **Société « L'Employé ».** — Récette mensuelle le dimanche 1er juin, de 10 heures à midi, au siège de la société, 1, rue du Grand Chemin.

— **Société de vingt « L'Epargne du Foyer ».** — Réunion trimestrielle demain dimanche, à 6 h. 1/2 du soir, au local, chez M. Bourgois, 118, rue de Denain. Les nouveaux adhérents sont invités à se présenter à cette réunion.

— **Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers français de Roubaix.** — Le Conseil d'administration se réunira dimanche, 1er juin, à 10 h. 1/2 du matin, au « Café Pandore ». Les sociétaires qui désireraient présenter des observations concernant la société, pourront d'adresser au président, de 10 h. 1/2 à 11 heures.

— **Philharmonique du Jean-Ghislain.** — Ce soir, répétition générale, à 9 heures, des morceaux à exécuter au concert de Barbieux, le dimanche 8 juin. — Dimanche, réunion au local à 2 h. 1/4, pour sérénades au sergent-major et au sergent d'habillement.

— **Dotation de la Jeunesse de France (290e section), siège, 34, Grande-Rue.** — Le Comité rappelle à nouveau aux anciens sociétaires qui n'ont pas encore adhéré à la caisse de réassurance, en cas de décès, que la recette de juin sera, conformément aux statuts, la dernière leur donnant cette faveur ; il engage tous les sociétaires, dans la sauvegarde de leurs intérêts, d'y adhérer. Les avantages de cette caisse sont le remboursement en cas de décès du sociétaire de toutes les cotisations versées pour une cotisation de 0 fr. 30 par année et par part. — Dimanche 1er juin, de 10 h. 1/2 à midi pour le siège, et dans les groupes de quartier aux heures habituelles, adhésions et recettes. — Mardi 3, à 7 h. 1/4, réunion du Comité.

— **La